

CERTIFICAT DE REALISATION

Session n° 260479A

Je soussigné, Fouad HAMDA, agissant en qualité de Gérant de PAARTNER FORMATION, certifie que :

Monsieur Jérémie SIMON

Entreprise : LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - INDUSTRIE ET BATIMENT
73200 - ALBERTVILLE

A suivi l'action de formation :

Habilitation électrique - Electricien - B1(V)-B2(V)-BC-BR [Recyclage]

En vue d'atteindre les objectifs suivants

Objectifs : **Connaître les méthodes et les procédures à mettre en œuvre pour travailler et/ou intervenir sur les installations électriques dans les meilleures conditions de sécurité et de continuité de service**

Il a réalisé les tests de fin de formation et a reçu un avis :

FAVORABLE

Date(s) et durée : **du jeudi 30 au vendredi 31 juillet 2026**
et ce pour une durée de 10.50 heures (pas d'absence)

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

☒ **Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances**

Lieu : PAARTNER FORMATION - CENTRE DE FORMATION
73200 - GILLY SUR ISERE

Méthodes d'évaluation(s) : QCM final

Réalisations d'épreuves pratiques (en situation réelle de chantier)

Conclusions et évaluation de la formation. Remise d'une attestation de fin de formation et du titre d'habilitation.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

ALBERTVILLE, le 3 août 2026

Fouad HAMDA

Gérant

PAARTNER FORMATION SARL

ZA Terre Neuve - 73200 Gilly sur Isère

BP 202 - 73276 Albertville Cedex

Tél : 04 79 37 08 03 - Fax : 04 79 37 97 87

Siret : 432 668 689 00024 - APE 8559A

